

**De :** Gauvreau, Marie-Chantale

**Envoyé :** 20 décembre 2011 16:00

**À :** Harvey, Marie-Josée (BAPE)

**Objet :** Complément d'information - Audience publique aires protégées Baie-Comeau

Bonjour,

Ce message fait suite à une question posée par le président du BAPE lors de la séance publique du 14 décembre en après-midi.

*La question de M. le Président :*

*"Est-ce qu'il y a déjà eu des plaintes provenant des citoyens concernant les aires protégées ?"*

Réponse :

*"Dans la dernière année, nous n'avons eu aucune plainte concernant les aires protégées. En fait, nous avons très peu de plaintes sur ce sujet."*

*Un exemple d'un cas reçu est une plainte déposée par un citoyen en 2007 concernant l'empiètement dans l'habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable Merrit-Lyndon-Fernald, à Blanc-Sablon. À la suite de cette plainte, le Centre de contrôle environnemental de la Côte-Nord a réalisé une inspection selon la directive habituelle du suivi des plaintes à caractère environnemental. "*

Bonne fin de journée et joyeuses fêtes!

**Marie-Chantale Gauvreau, géographe**

analyste à la direction régionale de l'analyse  
et de l'expertise de la Côte-Nord  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Sept-Îles Qc, G4R 1Y8  
Tél.: 418-964-8888 poste 254  
Télé.: 418-964-8023  
[marie-chantale.gauvreau@mddep.gouv.qc.ca](mailto:marie-chantale.gauvreau@mddep.gouv.qc.ca)

